



INFIRMIERE/INFIRMIER HYGIENISTE MOBILE EN ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX POUR LE DEPARTEMENT 93

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès

93330 NEUILLY SUR MARNE

Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



ACCES AU LIEU DE TRAVAIL

En transport :

- RER A, Arrêt Neuilly Plaisance,
Bus 113 direction Chelles Arrêt Ville Evrard
- RER E, Arrêt Chelles-Gournay,
Bus 113 direction Nogent sur Marne, Arrêt Ville Evrard

En Voiture : Nationale 34

Position dans la structure :

- Coordinatrice Générale des Soins
Nadine CHASTAGNOL
Directrice des Soins infirmiers, Rééducation
médicotechniques.

- Cadre de santé Hygiéniste
Madame JARRETIE Hélène

Liasons fonctionnelles :

Interne au pôle/service/direction :

Equipe pluridisciplinaire de la cellule hygiène

Externe au pôle/service/direction :

Les directeurs, l'encadrement, l'équipe méd
référents en hygiène identifiés et formés au sei
Etablissement et Structures Médico-Sociaux,
Autres partenaires : CPIAS et ARS Ile-de-France

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) « le Mas de Lisle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

PRESENTATION DU PÔLE OU DIRECTION

La cellule hygiène appartient à la Direction des Soins.

Elle a en charge le risque infectieux sur l'ensemble de l'établissement, ainsi que les dispositifs médicaux non stériles.

Ce service est composé d'une équipe de 3 personnes :

- Une cadre de santé hygiéniste à temps plein également vice-présidente du CLIN,
- Une infirmière hygiéniste à 50% sur l'hygiène hospitalière et 50% sur les dispositifs médicaux non stériles,
- Une secrétaire médicale à temps plein,
- Un temps médical à 20%.





PROPIAS Programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Activités générales

- Intervenir en qualité d'expert de la maîtrise du risque infectieux auprès des directeurs, de l'encadrement et des référents en hygiène identifiés et formés au sein de chaque ESMS, dans le cadre du dispositif proposé par l'ARS.
- Accompagner le personnel des ESMS dans une démarche d'évaluation du risque infectieux et dans la mise en place d'actions de prévention.

Activités permanentes

- Identifier 1 à 3 référents en hygiène dans chaque structure médico-sociale.
- Définir les modalités de liens (et de coordination) entre les référents en hygiène et l'IMH.
- Accompagner les référents en hygiène dans leurs missions au sein des ESMS.

Missions de prévention :

- Aider à établir le DARI et/ou son plan d'action.
- Evaluer et suivre la mise en œuvre du plan d'action du DARI.
- Former les agents in situ aux précautions standard (hygiène des mains, gestion des excréta), et mesures complémentaires.
- Évaluer le respect des circuits (linge, déchets, excréta, restauration, ...).
- Réaliser des audits (thèmes imposés ou en fonction des plans d'action).
- Sensibiliser les établissements lors de la journée hygiène des mains.
- Aide à la préparation des établissements pour prévenir la survenue d'une épidémie.

Actions curatives :

- Accompagner les ESMS dans la gestion d'épisodes infectieux (gastro-entérites aiguës, respiratoires aigus, COVID...), en lien avec le CPIAS, et la délégation départementale concernée de l'ARS.
- Guider les ESMS dans la mise en place et le suivi des mesures de gestion des crises.
- Réaliser l'analyse *a posteriori* de ces événements.

Communication :

- Participer aux réunions organisées par le CPIAS tous les 3-4 mois.
- Participer aux réunions d'échanges au niveau interdépartemental en lien avec le CPIAS.
- Assurer un point auprès du CPIAS, au minimum semestriel, sur l'état d'avancement de ses activités.
- Rédiger un rapport d'activité annuel, à adresser à l'ARS, et au CPIAS, selon un modèle prédéfini.

COMPETENCES, QUALIFICATIONS ET QUALITES REQUISES

Diplômes requis exigés :

- Diplôme d'Etat d'infirmier.
- Diplôme inter universitaire (DIU) d'hygiène hospitalière et de lutte contre les infections associées aux soins.
- Expérience professionnelle souhaitée.

Compétences complémentaires :

Connaissances

- Expérience du milieu handicap souhaitée.
- Recommandations pour la prévention des Infections associées aux soins en ESMS.
- Epidémiologie.





- Bio-nettoyage et Hygiène des locaux.
- Méthodologie d'audit.
- Méthode d'évaluation des pratiques professionnelles.

Compétences techniques :

- Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, Power Point, Outlook,...
- Maîtrise de l'utilisation d'internet.
- Permis B.

Savoir-faire :

- Contribuer à la prévention, l'amélioration continue dans le domaine de l'hygiène.
- Promouvoir la prévention de la transmission croisée.
- Accompagner la mise en place des précautions standards et complémentaires et évaluer leur respect.
- Entreprendre toutes les actions adaptées en situations de crise ou d'épidémies.
- Auditer l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation dans son domaine de compétence.
- Formaliser et évaluer des procédures / protocoles / consignes relatives à son domaine de compétence et développer un sens critique.
- Savoir analyser et conduire un projet.

Savoir-être :

- Travailler en équipe pluri professionnelle.
- Travailler de façon autonome.
- Argumenter et convaincre dans une relation de confiance des interlocuteurs.
- Avoir le sens des responsabilités et du respect du secret professionnel.
- Savoir agir en tant que moteur sans se substituer à la personne.
- Posséder des aptitudes pédagogiques, un sens de la communication, tout en faisant preuve de discrétion professionnelle.
- Avoir de la rigueur méthodologique, de l'organisation, pouvoir gérer plusieurs dossiers simultanément.
- Sens de l'observation.
- Capacités d'analyse et d'auto évaluation.
- Capacités rédactionnelles (esprit de synthèse).
- Savoir répondre à une situation d'urgence.
- Actualisation permanente des connaissances professionnelles.

Risques liés au poste

Risques	Mesures de prévention
Risque de conflits Prise en charge individuelle et de groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une relation professionnelle avec les différents partenaires. • Appliquer les procédures de gestion des conflits.
Risque d'isolement	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de l'IMH d'outils de communication adéquats afin de communiquer avec les Partenaires et travailler en équipe.
Risque Biologique	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les mesures préventives et les équipements de protection individuels qui seront mis à disposition de l'IMH en toutes circonstances (masques, sur blouses, etc.).

EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Cadre de santé hygiéniste

Signature de l'agent :

